

SUBVENTION D'ÉLARGISSEMENT D'INNOVATIONS POUR LES FAMILLES



OUTILS DE DÉCLARATION D'INTÉRÊT

À propos de la Déclaration d'intérêt (DI)

La DI a pour but de fournir au personnel de la Fondation Trillium de l'Ontario (FTO) les renseignements nécessaires pour évaluer votre projet et votre groupe. À plusieurs égards, la DI constitue la première partie de la demande de subvention du Fonds Perspectives Jeunesse (FPJ).

On répond à la plupart des questions en cochant des réponses à partir d'un menu déroulant. Le formulaire comprend quelques questions à développement où vous pouvez donner des détails relatifs à votre groupe et votre idée. Un Plan de projet et un Budget de projet font aussi partie de la DI.

Le personnel de la FTO évaluera votre admissibilité, votre disposition à effectuer ce travail, l'impact potentiel de votre projet, ainsi que la mesure dans laquelle vous comprenez les besoins, les intérêts et les expériences des parents, tuteurs et personnes responsables avec lesquels vous voulez travailler.

Certaines DI seront présélectionnées, et les demandeurs seront invités à remplir une demande de subvention d'innovations pour les familles avec un organisme mentor (OM).

Mettre à jour vos réponses à la Demande de subvention (si présélectionnée)

Veillez noter que si votre DI est présélectionnée, vous serez en mesure de changer ou de mettre à jour seulement vos réponses aux questions signalées avec : >>>

Comment soumettre une demande

Apprenez-en davantage sur la [source Innovations pour les familles](#) pour savoir comment accéder aux soutiens à la demande offerts à votre groupe et soumettre une demande. Le FPJ offre des webinaires sur la source Innovations pour les familles, des ateliers de rédaction d'une demande et de l'encadrement. Si vous souhaitez joindre l'équipe du FPJ au sujet de votre idée, communiquez avec nous à : yof@otf.ca.

SUBVENTION D'ÉLARGISSEMENT D'INNOVATIONS POUR LES FAMILLES

DÉCLARATION D'INTÉRÊT : QUESTIONS ET CONSEILS

ONGLET 1 : TYPE DE SUBVENTION

À NOTER! Si votre DI est présélectionnée, vous ne pourrez pas changer ni mettre à jour vos réponses dans cette section de la Demande de subvention.

1. La source Innovations pour les familles a deux types de subventions. Chaque type de subvention a un objectif et des critères d'admissibilité différents. Quel type de subvention vous intéresse? Cochez une seule case.
 - Subvention expérimentale d'innovations pour les familles
 - Subvention d'élargissement d'innovations pour les familles

Une subvention expérimentale communautaire est une occasion pour les groupes de tester une nouvelle idée ou d'élaborer une stratégie relative à un enjeu dans leur communauté, ou encore de faire une recherche sur un enjeu qui importe au groupe. Les groupes demandant une subvention expérimentale doivent avoir au moins une année d'expérience en prestation d'activités ensemble.

Une subvention communautaire d'élargissement s'adresse à des groupes bien établis ayant déjà offert des activités de projet fondamentales sur une période de deux ans. Ces groupes sont en mesure de démontrer la réussite du modèle qu'ils envisagent d'élargir. Si vous ne savez pas quel type de subvention est approprié pour votre groupe, envoyez-nous un courriel à yof@otf.ca.

2. Le financement pour les subventions expérimentales d'innovations pour les familles a des objectifs précis Comment élargirez-vous ce projet? Cochez une seule case.
 - Améliorer la qualité d'un projet actuel ou existant afin d'accroître l'impact.
 - Élargir un projet actuel afin de toucher plus de parents, tuteurs ou personnes responsables.

PROCÉDEZ si vous êtes sûr d'avoir choisi le bon type de subvention d'innovations pour les familles. Si vous ne savez pas quel type de subvention choisir, contactez-nous à yof@otf.ca ou consultez les outils de DI. Sachez que cette décision ne peut être annulée sans le soutien de l'équipe du FPJ.

[SI « Élargissement » sélectionné] Votre groupe a-t-il offert des activités principales du projet durant une période d'au moins deux ans? Cochez une seule case :

- Oui
- Non

SUBVENTION D'ÉLARGISSEMENT D'INNOVATIONS POUR LES FAMILLES



[SI « NON »] Les subventions communautaires d'élargissement s'adressent aux groupes qui ont déjà offert les activités principales d'un projet durant une période de deux ans. Cela signifie que le groupe a l'habitude de travailler ensemble et que toutes les activités principales ont déjà été mises en œuvre. Cela assure que le groupe dispose d'une base solide pour élargir le projet. S'il s'agit d'une nouvelle idée ou que vous êtes aux premiers stades de mise en œuvre, votre groupe pourrait être admissible à une subvention expérimentale communautaire. Envoyez-nous un courriel à yof@otf.ca pour obtenir plus d'information.

ONGLET 2 : PROFIL DU GROUPE

À NOTER! Si votre DI est présélectionnée, vous ne pourrez pas changer ni mettre à jour vos réponses dans cette section de la Demande de subvention.

Nom du groupe et coordonnées

3. Entrez le nom de votre groupe: _____
4. Pour ce projet, confirmez le contact principal du groupe communautaire :
 - Nom du contact pour le projet
 - Téléphone du contact pour le projet
 - Courriel du contact pour le projet

Cette personne devrait être un membre principal du groupe et être incluse dans le tableau des membres principaux.

5. Pour ce projet, confirmez un deuxième contact du groupe communautaire :
 - Nom du contact pour le projet
 - Téléphone du contact pour le projet
 - Courriel du contact pour le projet

Profil en ligne

6. Faites part des renseignements qui s'appliquent à votre groupe :
 - Site Web du groupe
 - Twitter du groupe
 - Facebook du groupe
 - Instagram du groupe
 - Adresse du groupe
 - Téléphone du groupe
 - Courriel du groupe

SUBVENTION D'ÉLARGISSEMENT D'INNOVATIONS POUR LES FAMILLES



Structure du groupe

7. Choisissez le type d'organisme qui décrit le mieux votre organisme/groupe.

Cochez une seule case.

- Groupe communautaire n'étant pas enregistré en tant qu'organisme de bienfaisance ou un organisme sans but lucratif constitué en société.
- Organisme sans but lucratif constitué en société (cela inclut une communauté en vertu de la charte de la MNO, une communauté Inuit ou toute autre communauté autochtone qui est constituée en société sans but lucratif sans capital-actions au Canada)
- Communauté des Premières nations
- Organisme de bienfaisance enregistré ou fondation publique enregistrée en tant qu'organisme de bienfaisance auprès de l'Agence du revenu du Canada

La plupart des groupes communautaires soumettant une demande de subvention du FPJ ne sont pas des organismes de bienfaisance enregistrés ou des organismes sans but lucratif constitués en société. Si vous ne savez pas comment répondre à cette question, envoyez un courriel à l'équipe du FPJ à yof@otf.ca

Si « Organisme de bienfaisance enregistré » sélectionné : Sachez qu'en tant qu'organisme de bienfaisance enregistré, votre organisme n'est pas admissible à la source Innovations pour les familles du FPJ. Si vous êtes un organisme qui appuie le travail d'un groupe dirigé par des parents, demandez au groupe de remplir cette demande avec votre soutien.

Si « Communautés des Premières nations » sélectionné : Nous accueillons les DI de groupes communautaires provenant ou vivant dans des communautés des Premières nations. Les conseils de bande, ou les bureaux de conseils de bande, ne sont pas admissibles à la source Innovations pour les familles du FPJ. Cette source s'adresse seulement aux groupes communautaires. Si le conseil de bande appuie le travail d'un groupe dirigé par des parents, demandez au groupe de remplir cette demande avec votre soutien.

[SI « Groupe communautaire n'étant pas enregistré » sélectionné]

Quand votre groupe s'est-il formé? Année: _____

Les groupes soumettant une demande de subvention expérimentale peuvent être un groupe nouvellement formé travaillant collectivement. Les groupes soumettant une demande de subvention d'élargissement sont bien établis et ont déjà offert ensemble des activités de projet fondamentales sur une période de deux ans.

[SI « Organisme sans but lucratif constitué en société » sélectionné]

Numéro d'entreprise: _____

Année de constitution en société: _____

SUBVENTION D'ÉLARGISSEMENT D'INNOVATIONS POUR LES FAMILLES

En tant qu'organisme sans but lucratif constitué en société, avez-vous **géré des fonds de façon autonome**, sans avoir de soutien administratif d'un organisme mentor, d'une plateforme, d'un fiduciaire et/ou d'un organisme de bienfaisance? Cochez une seule case.

- OUI
 NON

Cochez OUI si vous avez reçu des fonds directement du bailleur de fonds au compte commercial de votre organisme, que vous avez géré ces fonds pour toute la durée d'un projet et que vous avez rendu des comptes aux bailleurs de fonds concernant l'utilisation de ces fonds. Si vous avez obtenu du financement pour un projet, mais que ces fonds étaient administrés par un autre organisme, **cochez NON**.

SI « Incorporé et a géré ses propres fonds » :

Quel montant de financement avez-vous géré de façon autonome au cours du dernier exercice?
___ \$

Quel montant de financement avez-vous géré de façon autonome au cours de l'avant dernier exercice? ___

Pour qu'il soit admissible à la source Innovations pour les familles du FPJ, votre organisme sans but lucratif constitué en société ne doit pas avoir géré plus de 50 000 \$ de façon autonome au cours de chacun des deux derniers exercices. Si vous avez géré de façon autonome des fonds excédant 50 000 \$ au cours de chacun des deux derniers exercices, vous pourriez être admissible à soumettre une demande de subvention de la source Innovations des systèmes du FPJ, ou encore à une subvention de démarrage ou de croissance de la FTO.

EXEMPLE 1 : Au dernier exercice, vous avez géré 25 000 \$ de façon autonome, et à l'avant-dernier exercice, vous avez géré 5 000 \$ de façon autonome. Vous pouvez poursuivre votre DI.

EXEMPLE 2 : Au dernier exercice, vous avez géré 50 000 \$ de façon autonome, et à l'avant-dernier exercice, vous avez géré 50 000 \$ de façon autonome. Vous pouvez poursuivre votre DI.

EXEMPLE 3 : Au dernier exercice, vous avez géré 70 000 \$ de façon autonome, et à l'avant-dernier exercice, vous avez géré 25 000 \$ de façon autonome. Vous n'êtes pas admissible à soumettre une demande de subvention du FPJ.

Nous pouvons vous aider si vous ne savez pas comment répondre à ces questions. Envoyez-nous un courriel à yof@otf.ca

8. Votre groupe comprend-il au moins trois membres principaux?

Cochez une seule case.

- OUI
 NON

SUBVENTION D'ÉLARGISSEMENT D'INNOVATIONS POUR LES FAMILLES

Cela signifie que votre groupe compte au moins trois membres actifs qui se partagent la responsabilité de gérer les activités, le budget et les relations du groupe. Cela aide à vous assurer que vous avez la capacité humaine de réaliser le projet et que chaque membre a une charge de travail gérable. Une équipe de trois personnes vous permet aussi d'avoir une abondance d'idées et un bon mélange de compétences.

[Si « NON »] La source Innovations pour les familles du FPJ s'adresse aux groupes communautaires qui comptent trois membres principaux ou plus. Visitez le site otf.ca/fr/fpj pour en apprendre davantage sur le FPJ, ou envoyez un courriel à l'équipe du FPJ à yof@otf.ca pour obtenir plus d'information.

Expériences précédentes

9. Parlez-nous des antécédents de votre groupe et de ses connexions avec la communauté.
[Max. 300 mots]

Dites-nous pourquoi et comment vous avez formé votre groupe. Donnez un ou deux exemples d'activités que votre groupe a déjà offertes aux parents, tuteurs et personnes responsables. Comment votre travail est-il appuyé par la communauté?

10. Dites-nous comment les membres de votre groupe travaillent ensemble. [Max. 300 mots]

Décrivez la taille et la structure de votre groupe. Comment votre groupe prévoit-il et effectue-t-il la prise de décision? Comment les rôles et responsabilités sont-ils assignés ou partagés entre les membres du groupe? Comment votre groupe gère-t-il et résout-il les conflits?

11. Quelles autres activités ou quels autres projets votre groupe a-t-il déjà réalisés et quand les a-t-il réalisés? Comment cette expérience précédente vous a-t-elle préparé à élargir votre projet? [Max. 300 mots]

12. Votre groupe ou des membres de votre groupe ont-ils reçu du financement au cours des cinq dernières années? Incluez le financement reçu pour des subventions du FPJ actuelles ou précédentes. Cochez une seule case.
- OUI
 NON

PAR EXEMPLE

2013 | Bailleur de fonds X | 5 000 \$
2014 | Don d'un membre de la communauté | 1 000 \$

[Si « OUI »]: Précisez la source, le montant et l'année.

SUBVENTION D'ÉLARGISSEMENT D'INNOVATIONS POUR LES FAMILLES

ONGLET 3 : LEADERS DU PROJET

13. Quel énoncé décrit le mieux les membres principaux de votre groupe :

Cochez une seule case.

- La plupart des membres de notre groupe partagent les identités et les expériences des familles que nous voulons engager grâce à ce projet.
- La majorité des membres de notre groupe sont des alliés des familles que nous voulons engager grâce à ce projet.

Réfléchissez aux parents, tuteurs et personnes responsables que vous avez décrits en tant que bénéficiaires de votre projet. Les membres principaux de votre groupe partagent-ils les identités et les expériences de ces personnes? Faites-vous face aux mêmes types d'obstacles systémiques qu'elles? Travaillez-vous en tant qu'alliés ou défenseurs de ces parents, tuteurs et personnes responsables? Répondez à cette question en fonction des membres principaux actuels de votre groupe.

[Si « ALLIÉS » sélectionné]: La source Innovations pour les familles du FPJ exige que les groupes soient dirigés principalement par des personnes qui partagent les identités et les expériences de celles qu'ils engagent. Cela contribue à s'assurer que les activités sont accomplies « avec » les bénéficiaires plutôt que « pour » ces derniers

» 14. Les membres principaux de votre groupe sont des :

Cochez seulement les cases qui s'appliquent aux membres de votre groupe.

- Parents, tuteurs et personnes responsables autochtones (c.-à-d. Premières nations, Métis et Inuit)
- Parents, tuteurs et personnes responsables noirs
- Parents, tuteurs et personnes responsables racialisés
- Parents, tuteurs et personnes responsables nouveaux arrivants
- Parents, tuteurs et personnes responsables francophones
- Parents, tuteurs et personnes responsables et/ou leurs enfants étant des personnes bispituelles, lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres ou allosexuelles (2SLGBTQ+)
- Parents, tuteurs et personnes responsables et/ou leurs enfants ayant un handicap ou des besoins spéciaux
- Parents, tuteurs et personnes responsables vivant dans des collectivités rurales, éloignées ou nordiques
- Parents, tuteurs et personnes responsables et/ou leurs enfants ayant des démêlés avec la justice ou étant à risque d'en avoir
- Parents, tuteurs et personnes responsables ayant affaire aux services du bien-être de l'enfance ou risquant d'y faire affaire
- Parents, tuteurs et personnes responsables en situation de faible revenu
- Parents, tuteurs et personnes responsables étant sans-abri ou à risque de l'être
- Parents, tuteurs et personnes responsables dont les enfants ont abandonné leurs études ou sont à risque de le faire

SUBVENTION D'ÉLARGISSEMENT D'INNOVATIONS POUR LES FAMILLES

Le travail communautaire signifie du travail dirigé et inspiré par la communauté. Les identités et les expériences de vie partagées sont cruciales dans notre conception du terme « communautaire ». Cette source permet aux parents, tuteurs ou personnes responsables de s'organiser relativement aux enjeux auxquels ils font face, d'imaginer des solutions, ainsi que de tester de nouvelles idées et de les élargir. Il est requis que les membres principaux du groupe partagent les identités et les expériences des aux parents, tuteurs ou personnes responsables qu'ils espèrent engager.

[Si « Noirs » sélectionné]

- »»» Votre groupe est-il dirigé par des Noirs?
Cochez une seule case.
- OUI
 NON

Apprenez-en davantage sur [les définitions de groupes communautaires, d'organismes et de collaborations noirs](#) du FPJ.

[Si « Autochtones » sélectionné]

- »»» Votre groupe est-il dirigé par des Autochtones?
Cochez une seule case.
- OUI
 NON

Apprenez-en davantage sur [les définitions de groupes communautaires, d'organismes et de collaborations autochtones](#) du FPJ.

- »»» 15. Remplissez le Tableau des membres principaux pour décrire les divers rôles et responsabilités que les personnes jouent, ainsi que les connaissances, les expériences vécues et les compétences qu'elles apportent. Remplissez chaque colonne pour chaque membre principal de votre groupe. Si votre groupe est un organisme sans but lucratif constitué en société, vous devez inclure les membres du conseil dans le Tableau des membres principaux.

Nom du membre principal du groupe	Courriel	Êtes-vous un parent, tuteur, ou une personne responsable d'un enfant ou d'un jeune? O/N	Travaillez-vous pour l'organisme qui sera votre organisme mentor (OM)? O/N	Décrivez votre rôle et vos responsabilités dans le groupe et dans ce projet. Travaillez-vous en tant que membre du personnel sur ce projet? (Max: 150 mots)	Dans la mesure où vous êtes à l'aise et en position de le faire, décrivez-nous les expériences vécues et les connaissances que vous apportez et qui sont pertinentes à ce projet. (Max: 150 mots)	Faites part d'expériences professionnelles ou de bénévolat ainsi que de compétences qui sont pertinentes à ce projet. (Max: 150 mots)
Prénom et nom	xx@xx.com			Relations avec les bénévoles et services aux membres. Je supervise et coordonne les bénévoles qui feront partie des cercles de soutien et des ateliers de formation. Je recruterai les bénévoles qui seront mentors et facilitateurs d'ateliers. Je les orienterai aussi à notre groupe et projet. Je travaillerai à temps partiel (~7 heures par semaine en moyenne)	Je suis un membre fondateur de notre organisme et je me concentre sur le recrutement et la formation de nos nouveaux membres. Au moment où je suis arrivée de la Jamaïque, j'en trouvais pas beaucoup de ressources ni de soutiens lorsque j'étais mes deux fils. Je me suis rendu compte que quand j'ai rencontré d'autres mères ou parents noirs dans des situations semblables, je me suis sentie appuyée. Voilà pourquoi j'ai créé ce groupe pour des mères nouvelles arrivantes noires.	Le but de diriger notre groupe et d'organiser les cercles de soutien et les ateliers de formation m'a aidé à être organisée et à apprendre comment résoudre... J'ai fait augmenter l'adhésion à notre groupe de cinq personnes dans les trois premiers mois. Je recrute et forme des bénévoles grâce à mon travail de bénévolat à mon centre communautaire local (quatre dernières années).

SUBVENTION D'ÉLARGISSEMENT D'INNOVATIONS POUR LES FAMILLES

Un membre principal d'un groupe est une personne qui joue ou jouera un rôle dans la prise de décisions et la planification relatives au projet, la prestation des activités du projet, l'administration du projet, etc.

ONGLET 4 : IDÉE DE PROJET

Décrire l'enjeu et l'idée

16. Parlez-nous du projet que votre groupe souhaite élargir. Décrivez toutes les activités principales que votre groupe a réalisé déjà. [Max. 350 mots].
17. Dites-nous comment vous prévoyez élargir le projet à partir de sa forme actuelle. Soyez précis en expliquant comment votre groupe a l'intention d'approfondir son impact ou d'étendre sa portée [Max. 350 mots].
18. Quels besoins, quels enjeux ou quelles possibilités essayez-vous de traiter grâce à ce projet? [Max. 350 mots].

En répondant à cette question, posez-vous ces questions : quels besoins ou quels enjeux essayez-vous de traiter? Désirez-vous améliorer ou protéger des choses dans votre communauté? Y a-t-il des failles que vous essayez de combler?

Lieu du projet

19. Les activités du projet se dérouleront-elles en Ontario?
Cochez une seule case.
 OUI
 NON

[Si « NON »]: Seules les activités se déroulant en Ontario sont admissibles à du financement du FPJ.

20. Où les activités du projet se dérouleront-elles?
Cochez une seule case.
 Dans la région du Grand Toronto (RGT)
 À l'extérieur de la région du Grand Toronto (RGT)
 À la fois dans la RGT et à l'extérieur de la RGT

SUBVENTION D'ÉLARGISSEMENT D'INNOVATIONS POUR LES FAMILLES

La RGT inclut seulement Toronto, Halton, Durham, Peel et York. Elle n'inclut pas Hamilton. Choisissez la région où la **plupart** de vos activités se dérouleront. Si votre projet se réalise principalement en ligne ou virtuellement, cochez les régions qui sont les plus cruciales à la réussite de votre projet. Par exemple, si votre projet teste une plateforme virtuelle visant à établir des liens sociaux entre les jeunes des Premières nations vivant dans des collectivités éloignées, cochez « À l'extérieur de la région du Grand Toronto ».

»»» 21. Où les activités du projet se dérouleront-elles? Cochez toutes les cases appropriées.

- | | | |
|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> Nord-Ouest | <input type="checkbox"/> Waterloo, Wellington, Dufferin | <input type="checkbox"/> Thames Valley |
| <input type="checkbox"/> Algoma, Cochrane, Manitoulin, Sudbury | <input type="checkbox"/> Hamilton | <input type="checkbox"/> Halton-Peel |
| <input type="checkbox"/> Muskoka, Nipissing, Parry Sound, Timiskaming | <input type="checkbox"/> Niagara | <input type="checkbox"/> Simcoe-York |
| <input type="checkbox"/> Champlain | <input type="checkbox"/> Grey, Bruce, Huron, Perth | <input type="checkbox"/> Durham, Haliburton, Kawartha, Pine Ridge |
| <input type="checkbox"/> Quinte, Kingston, Rideau | <input type="checkbox"/> Essex, Kent, Lambton | <input type="checkbox"/> Toronto |
| <input type="checkbox"/> Grand River | | |

Trouvez [votre région de subvention et votre division de recensement](#).

»»» 22. Choisissez les divisions de recensement pour indiquer les régions plus précises où les activités de votre projet se dérouleront. Cochez au moins une case.

- | | | |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> Algoma | <input type="checkbox"/> Municipalité régionale de Niagara | <input type="checkbox"/> Comté de Lanark |
| <input type="checkbox"/> Sudbury | <input type="checkbox"/> Hamilton | <input type="checkbox"/> Comtés unis de Leeds & Grenville |
| <input type="checkbox"/> Cochrane | <input type="checkbox"/> Comté d'Elgin | <input type="checkbox"/> Comtés de Lennox & Addington |
| <input type="checkbox"/> Manitoulin | <input type="checkbox"/> Comté de Middlesex | <input type="checkbox"/> Comté du Prince Edward |
| <input type="checkbox"/> Grand Sudbury | <input type="checkbox"/> Comté d'Oxford | <input type="checkbox"/> Municipalité régionale de Halton |
| <input type="checkbox"/> Muskoka | <input type="checkbox"/> Ottawa | <input type="checkbox"/> Municipalité régionale de Peel |
| <input type="checkbox"/> Nipissing | <input type="checkbox"/> Comtés unis de Prescott et Russell | <input type="checkbox"/> Comté de Simcoe |
| <input type="checkbox"/> Parry Sound | <input type="checkbox"/> Comté de Renfrew | <input type="checkbox"/> Municipalité régionale de York |
| <input type="checkbox"/> Timiskaming | <input type="checkbox"/> Comtés unis de Stormont, Dundas, and Glengarry | <input type="checkbox"/> Comté de Dufferin |
| <input type="checkbox"/> Kenora | <input type="checkbox"/> Municipalité régionale de Durham | <input type="checkbox"/> Municipalité régionale de Waterloo |
| <input type="checkbox"/> Rainy River | <input type="checkbox"/> Kawartha Lakes | <input type="checkbox"/> Comté de Wellington |
| <input type="checkbox"/> Thunder Bay | <input type="checkbox"/> Comté de Northumberland | <input type="checkbox"/> Toronto |
| <input type="checkbox"/> Comté d'Essex | <input type="checkbox"/> Peterborough | |
| <input type="checkbox"/> Chatham-Kent | <input type="checkbox"/> Comté de Haliburton | |
| <input type="checkbox"/> Comté de Lambton | <input type="checkbox"/> Comté de Frontenac | |
| <input type="checkbox"/> Comté de Brant | <input type="checkbox"/> Comté de Hastings | |
| <input type="checkbox"/> Haldimand-Norfolk | | |
| <input type="checkbox"/> Comté de Bruce | | |
| <input type="checkbox"/> Comté de Grey | | |
| <input type="checkbox"/> Comté de Huron | | |
| <input type="checkbox"/> Comté de Perth | | |

Choisissez la collectivité où votre groupe travaillera et aura le plus grand impact.

SUBVENTION D'ÉLARGISSEMENT D'INNOVATIONS POUR LES FAMILLES

23. Choisissez la taille de la collectivité principalement ciblée par votre subvention.

Cochez une case.

- Collectivités rurales ou de petite taille (20 000 ou moins)
- Collectivités de taille moyenne (20 001-100 000)
- Centres urbains et banlieues métropolitaines (plus de 100 000)

Si vous avez un impact sur plusieurs collectivités, choisissez celle où la plus grande partie du travail s'effectuera.

Téléverser photos ou documents

24. Téléversez des documents justificatifs (optionnel).

Vous pouvez téléverser jusqu'à cinq photos, rapports, ou ressources afin de mieux expliquer votre initiative. Incluez une brève description de chacun des documents.

ONGLET 5 : IMPACT DU PROJET

Décrire l'effet et les bénéficiaires

- »»» 25. Choisissez l'effet prioritaire du FPJ qui est le plus compatible avec le changement que vous voulez réaliser grâce à ce projet. Cochez une seule case.
- Aider les parents, tuteurs et personnes responsables à accéder aux ressources de stabilité économique et à les utiliser
 - Aider les parents, tuteurs et personnes responsables à accéder facilement aux systèmes ayant une incidence sur le bien-être de la famille, ainsi qu'à les utiliser et les influencer efficacement
 - Créer des espaces sécuritaires pour les parents, tuteurs et personnes responsables autochtones et/ou noirs pour qu'ils puissent renforcer leurs relations, établir des liens communautaires et culturels solides, ainsi que guérir de leurs traumatismes
- »»» 26. Identifiez les populations qui sont les **bénéficiaires principaux** de votre projet à l'aide de la liste ci-dessous. Cochez au moins une case :
- Parents, tuteurs et personnes responsables autochtones (c.-à-d. Premières nations, Métis et Inuit)
 - Parents, tuteurs et personnes responsables noirs
 - Parents, tuteurs et personnes responsables racialisés
 - Parents, tuteurs et personnes responsables nouveaux arrivants
 - Parents, tuteurs et personnes responsables francophones
 - Parents, tuteurs et personnes responsables et/ou leurs enfants étant des personnes bispituelles, lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres ou allosexuelles (2SLGBTQ+)

SUBVENTION D'ÉLARGISSEMENT D'INNOVATIONS POUR LES FAMILLES

- Parents, tuteurs et personnes responsables et/ou leurs enfants ayant un handicap ou des besoins spéciaux
- Parents, tuteurs et personnes responsables vivant dans des collectivités rurales, éloignées ou nordiques
- Parents, tuteurs et personnes responsables et/ou leurs enfants ayant des démêlés avec la justice ou étant à risque d'en avoir
- Parents, tuteurs et personnes responsables ayant affaire aux services du bien-être de l'enfance ou risquant d'y faire affaire
- Parents, tuteurs et personnes responsables en situation de faible revenu
- Parents, tuteurs et personnes responsables étant sans-abri ou à risque de l'être
- Parents, tuteurs et personnes responsables dont les enfants ont abandonné leurs études ou sont à risque de le faire

[Si "Autochtones" sélectionné]: Cochez au moins une case.

- Familles Premières nations
- Familles Métis
- Familles Inuits

27. Parlez-nous davantage de vos bénéficiaires principaux. Quelles expériences apportent-ils? Quels sont leurs espoirs et intérêts? Comment sont-ils affectés par les enjeux que vous tentez de résoudre? [Max. 350 mots]

Décrire l'impact

- »»» 28. En repensant à votre expérience précédente de réalisation de ce projet, décrivez-nous les avantages que ce projet a procurés aux parents, tuteurs ou personnes responsables ciblées par le FPJ. Quels changements avez-vous constatés, ou encore de quels changements avez-vous entendu parler ou vous a-t-on informé par l'entremise de sondages, de commentaires écrits, de cercles de partage ou de méthodes fondées sur les arts?

Assurez-vous de décrire les changements qui sont le plus compatibles avec l'effet prioritaire que vous avez choisi. [Max. 350 words]

- »»» 29. Quels sont les changements les plus importants que vous prévoyez constater chez les parents, tuteurs et personnes responsables sélectionnés? Faites principalement part des changements que les activités de votre projet peuvent réaliser. Cernez entre trois et six changements. [Max. 50 mots pour chaque changement]

- Chagement 1 (demandé)
- Chagement 2 (demandé)
- Chagement 3 (demandé)
- Chagement 4 (optionnel)
- Chagement 5 (optionnel)
- Chagement 6 (optionnel)

SUBVENTION D'ÉLARGISSEMENT D'INNOVATIONS POUR LES FAMILLES

Certains changements peuvent survenir presque immédiatement et d'autres peuvent survenir un peu plus tard. Certains exemples de changements immédiats sont des changements relatifs aux connaissances, aux niveaux de compétences ou aux attitudes des personnes. D'autres types de changements peuvent survenir plus tard. Par exemple, des changements relatifs au comportement, aux relations ou au leadership. Utilisez les mots exprimant le changement, comme : accru, amélioré, renforcé, élargi, évité, diminué, etc. Après avoir écrit vos énoncés de changements, passez-les en revue pour vous assurer que vous pouvez tous les réaliser grâce aux activités de votre projet.

SI VOUS FAITES UNE DEMANDE POUR EFFECTUER DE LA RECHERCHE, utilisez le Tableau d'impact pour décrire à la fois les changements dont les parents, tuteurs et personnes responsables feront l'expérience du fait de leur participation au processus de recherche et les avantages de cette recherche à plus long terme pour les familles.

EXEMPLE : Les parents, tuteurs et personnes responsables autochtones ont amélioré leurs connaissances culturelles et leur compréhension des cérémonies et activités traditionnelles.

EXEMPLE : Les parents, tuteurs et personnes responsables noirs ont amélioré leurs connaissances des politiques, droits, règlements et structures au sein des systèmes judiciaire et pénal.

EXEMPLE : Les mères, qui sont nouvelles arrivantes, sauront comment faire des recherches sur l'enseignement supérieur et comment y accéder (université, collège, etc.)

»» 30. Combien de parents, tuteurs ou personnes responsables prévoyez-vous toucher ou directement engager au cours de votre subvention? Nbr ____

Incluez seulement le nombre de parents, tuteurs ou personnes responsables qui participeront aux activités de votre projet. Si vous menez un projet de recherche, comptez seulement les parents, tuteurs ou personnes responsables qui font partie de l'équipe de recherche (y compris les membres du groupe, les chercheurs, les analystes et tout parent, tuteur ou toute personne responsable qui joue un rôle régulier et important dans le projet de recherche.) Comptez une personne seulement une fois, même si vous avez plusieurs points de contact avec elle. Si votre financement est approuvé, ce nombre sera inclus dans le Contrat de subvention.

EXEMPLE : Vous obtenez du financement pour 2 ans. Votre projet se déroule selon un cycle de 10 semaines. Vous prévoyez que 15 mères participeront à chaque cycle. Vous prévoyez offrir 2 cycles par année. Le nombre de personnes que vous toucherez directement est 60 (15 mères x 2 cycles par année x 2 ans de financement).

SUBVENTION D'ÉLARGISSEMENT D'INNOVATIONS POUR LES FAMILLES

ONGLET 6 : PROCESSUS

Décrire votre processus

31. Quelle est la durée de la subvention demandée?

Cochez une seule case.

3 ans

4 ans

Il s'agit du nombre total d'années où vous recevrez du financement si votre demande est approuvée.

Plan de projet et budget

Élaborez votre Plan de projet et votre Feuille de travail de budget en ayant à l'esprit la date de début suivante. Date de début du projet : **1^{er} Mai 2022**

- »» 32. Complétez le Plan de projet et votre Budget. Assurez-vous d'inclure suffisamment de détails pour nous permettre de procéder à une évaluation complète de votre processus et de vos dépenses.

Le Plan de projet est un outil servant à planifier toutes les activités principales et les étapes importantes de votre projet. Tentez de prévoir toutes les activités principales et les étapes importantes. Prenez votre temps pour effectuer cette tâche, parce que cela vous aidera à élaborer le budget. Si vous ne savez pas comment remplir ce document, consultez [l'exemple de Plan de projet](#). Vous pouvez aussi nous envoyer un courriel à yof@otf.ca

- Nous confirmons que nous avons passé en revue et mis à jour le Plan de projet pour cette demande de subvention du FPJ.

La Feuille de travail de budget est un outil permettant d'élaborer un budget pour toutes les dépenses liées à votre projet. Tentez de prévoir toutes les dépenses.

Veillez éviter les guillemets (« ... ») dans les champs du budget (y compris les Notes) car le système ne sauvegardera pas votre travail s'il détecte les guillemets.

Si vous ne savez pas comment remplir ce document, consultez [l'exemple de Feuille de travail de budget](#). Vous pouvez aussi nous envoyer un courriel à yof@otf.ca

33. Selon votre Feuille de travail de budget remplie, vous demandez \$ _____

ONGLET 7 : RENSEIGNEMENTS SUR L'ORGANISME MENTOR (OM)

Nom et coordonnées du contact de l'OM

34. Tous les groupes communautaires doivent accepter de travailler avec un organisme mentor s'ils sont présélectionnés et si leur projet est recommandé pour du financement.

Confirmez que votre groupe accepte de travailler avec un organisme mentor pour toute la durée de votre subvention. Cochez une seule case

- OUI
 NON

[Si « NON »]: Les groupes communautaires doivent travailler avec un organisme mentor. Communiquez avec nous à yof@otf.ca si vous avez des questions ou des préoccupations concernant cette exigence.

Un organisme mentor (OM) est un organisme sans but lucratif ou de bienfaisance constitué en société ou une Première nation qui répond aux critères d'admissibilité de la FTO. Si votre OM est admissible, il agira en tant qu'organisme principal dans le cas où votre demande de financement est approuvée. Cela signifie que votre OM devra conclure un contrat à valeur juridique avec la FTO, qui décrira les conditions de la subvention. Les OM fourniront aux groupes communautaires du soutien administratif, de la gouvernance, une responsabilité financière et du mentorat relatif au projet. On s'attend à ce que les groupes communautaires choisissent leur propre OM. Visitez le site otf.ca/fr/fpj pour en apprendre davantage sur le FPJ, ou envoyez un courriel à l'équipe du FPJ à yof@otf.ca pour obtenir plus d'information.

35. Votre groupe a-t-il déterminé un organisme mentor pour ce projet?

Cochez une seule case.

- OUI
 NON

Si vous n'avez pas confirmé d'organisme mentor à cette étape, ce n'est pas un problème.

[Si « NON »] Avez-vous besoin d'information ou de soutien pour trouver un organisme mentor?

Cochez une seule case.

- OUI
 NON

SUBVENTION D'ÉLARGISSEMENT D'INNOVATIONS POUR LES FAMILLES

»» [Si « OUI »] Quel est le nom et quelles sont les coordonnées du contact de l'organisme qui a accepté d'être votre organisme mentor?

Nom de l'organisme: _____

Coordonnées et poste du contact: _____

Téléphone: _____

Courriel: _____

Attestations de groupe

36. Si notre projet est approuvé pour du financement, notre groupe accepte de participer au processus d'évaluation du FPJ dirigé par un partenaire externe

Tous les bénéficiaires de subvention du FPJ doivent utiliser les outils d'évaluation du FPJ de sorte que nous puissions illustrer de façon beaucoup plus vaste les changements produits partout en Ontario. Notez que nous aiderons tous les bénéficiaires de subvention du FPJ à élaborer un plan d'évaluation qui utilise les méthodes quantitatives (sondages) et/ou les méthodes qualitatives (p. ex. des groupes de discussion). Communiquez avec nous à yof@otf.ca pour en apprendre davantage.

37. Les renseignements contenus dans cette demande ainsi que les autres documents justificatifs sont véridiques, exacts et complets.

SUBVENTION D'ÉLARGISSEMENT D'INNOVATIONS POUR LES FAMILLES

FICHE DE POINTAGE D'ÉVALUATION D'UNE DÉCLARATION D'INTÉRÊT

Le personnel de la FTO utilisera cette fiche de pointage normalisée pour évaluer votre DI. Utilisez-la aussi pour vous orienter dans la rédaction de votre DI.

Aspect d'évaluation 1 : ADMISSIBILITÉ DU GROUPE	
Les membres du groupe reflètent les identités et les expériences des parents, tuteurs et personnes responsables avec lesquels et pour lesquels ils travaillent.	OUI NON
Le groupe existe-t-il indépendamment d'un organisme de plus grande taille?	
Le groupe est-il établi en Ontario?	
Le groupe comprend-il au moins trois membres principaux?	
Le groupe accepte-t-il de travailler avec un OM?	
Le groupe est-il un groupe communautaire non constitué en société, ou un organisme sans but lucratif constitué en société avec des revenus gérés de façon autonome n'ayant pas excédé 50 000 \$ au cours de chacun des deux derniers exercices?	
Aspect d'évaluation 2 : PERSONNES	
<p>Leadership communautaire solide</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Les membres du groupe ont travaillé ensemble deux ans pour offrir ce projet et ses activités fondamentales. <input type="checkbox"/> Le groupe démontre qu'il a globalement le bon mélange de compétences et d'expériences pour offrir les activités du projet et élargir ce projet. <input type="checkbox"/> Le groupe démontre qu'il peut efficacement administrer la subvention (planification annuelle et remise des rapports, gestion du budget etc.) 	40 %
Aspect d'évaluation 3 : STRATÉGIE	
<p>Établissement du contexte (Enjeu et idée)</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Le groupe a entièrement et clairement décrit le projet qu'il souhaite élargir et la façon dont il l'élargira. <input type="checkbox"/> Le besoin, l'enjeu ou la possibilité est lié aux obstacles systémiques auxquels font face les parents, tuteurs et personnes responsables du FPJ. <input type="checkbox"/> Les activités fondamentales d'origine et le plan proposé d'élargissement sont une réponse efficace au besoin, à l'enjeu ou à la possibilité que le groupe traite. <input type="checkbox"/> L'idée (y compris le plan d'élargissement) est culturellement enracinée et a été conçue pour répondre aux expériences, besoins et acquis des parents, tuteurs et personnes responsables du FPJ. 	60 %

SUBVENTION D'ÉLARGISSEMENT D'INNOVATIONS POUR LES FAMILLES

Impact potentiel (Enjeu et impact)

- Les parents, tuteurs et personnes responsables du FPJ sont les bénéficiaires évidents et directs du projet.
- La stratégie d'élargissement générera soit un impact plus profond à l'égard des parents, tuteurs et personnes responsables participant soit un nombre plus élevé de parents, tuteurs et personnes responsables qui seront joints.
- Les résultats passés du projet et tous nouveaux changements ou impacts peuvent continuer à être atteints grâce au plan d'élargissement et aux activités du projet proposées.
- Les résultats passés du projet et tous nouveaux changements ou impacts sont compatibles avec l'effet prioritaire choisi.